



PROJET D'ETABLISSEMENT 2016 – 2020

Le projet d'établissement de l'EHPAD « Charles Marguerite », réaffirme en complément du projet associatif, une volonté collective de centrer l'accompagnement autour du résident. Cadre fédérateur, tourné vers l'avenir, il décrit de manière concrète l'organisation de l'établissement à ce jour et détermine des pistes d'actions pour les cinq années à venir.



HISTORIQUE

L'année 2014 a été marquée par :

- § *La fin d'une lourde restructuration architecturale de 5 années ;*
- § *L'arrivée d'une nouvelle directrice, madame Anne Montassier ;*
- § *La signature d'une troisième convention tripartite.*

En 2015 l'établissement s'est engagé dans une démarche « d'évaluation continue » initiée par les travaux d'une évaluation interne conduisant également à l'élaboration du projet d'établissement « 2016 – 2020 ».

Cette démarche est conduite de manière participative, associant salariés et administrateurs, après une phase de consultation des « usagers » (résidents et familles) par le biais d'une enquête de « recueil d'avis ». La démarche a été pilotée par un comité de pilotage et des groupes de travail pluridisciplinaires se sont régulièrement réunis, durant 6 mois, autour de 21 sujets permettant d'aborder tous les aspects de la vie de la maison, de son organisation, son fonctionnement, pour la prise en charge des résidents.

SITUATION ACTUELLE

Quelques chiffres :

104 résidents accueillis :

- Age moyen : 87 ans ;
- Age d'entrée : 86 ans ;
- Durée du séjour : 5 ans et demi ;
- 27 hommes, 77 femmes ;
- GMP de 596 en 2015 ;

70 salariés soit 54 équivalents temps plein

70 bénévoles.



Missions :

- § ACCUEILLIR des personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans (sauf dérogation) dans le respect de leurs droits et de leurs libertés et dans la promotion de la bientraitance ;
- § PRENDRE SOIN en garantissant le bien-être de la personne et en assurant sa protection et sa sécurité ;
- § ACCOMPAGNER les personnes âgées tout au long de leur vie dans l'établissement, en prenant en compte leur singularité et en proposant un accompagnement personnalisé.

Atouts et spécificités :


- § Différents types d'accueil afin d'adapter au mieux notre accompagnement aux besoins des résidents (hébergements permanents et temporaires, accueil de jour, CANTOU) ;
- § Des locaux confortables et fonctionnels au sein de la commune d'Aizenay offrant un cadre de vie agréable et convivial ;
- § Des prestations de qualité (soins ajustés, entretien du linge en interne, cuisine traditionnelle, activités de loisirs et physiques adaptées...) ;
- § Une personnalisation de l'accompagnement favorisant l'autonomie et la participation active du résident par une équipe pluridisciplinaire de professionnels, engagée motivé et dynamique ;
- § Des partenariats et un réseau permettant au résident de bénéficier d'un parcours de soins adaptés (...)
- § Une organisation mise en place pour une qualité de prise en charge en continue amélioration.

Améliorer la qualité de vie en :

- § Optimisant l'admission et l'accueil de nouveaux résidents (commission d'admission, fiches d'informations pratiques, présentation de l'ensemble des salariés, marques d'attention, définition d'un temps d'adaptation, modalités d'accueil en hébergement temporaire et en accueil de jour...);
- § Réalisant certains aménagements des espaces privés et collectifs pour proposer un cadre de vie adapté et sécurisé (prévention des risques de chutes, fugues, sécurisation des accès au matériel et produits dangereux);
- § Réfléchissant au projet de réorganisation des espaces centraux et d'accueil...;
- § Améliorant la prestation animation (projet d'animation, participation du personnel et des familles, sorties extérieures, véhicule adapté, activités intergénérationnelles et inter-hameaux, communication orale et écrite, coordination des 70 bénévoles);
- § Améliorant la prestation restauration (recueil des goûts et dégoûts dès l'entrée, diminution de l'amplitude du jeûne nocturne, mise en place du « manger-main »);
- § Améliorant les prestations entretien, ménage, linge (organisation des planning, rangement et utilisation des produits, continuité des services, circuits « linge propre » et « linge sale », carnet sanitaire);
- § Développant l'offre d'accueils spécifiques tels que l'EHPA et le PASA.

Pérenniser l'offre de soins en :

- § Renforçant la mise en œuvre de formations pour le personnel (désorientation, soins palliatifs, pathologies, DLU, bientraitance...) et en prévoyant des groupes de paroles entre soignants et psychologue;
- § Mettant à jour de manière systématique les plans de soins et en développant leur utilisation par les médecins traitants;
- § Mettant en œuvre la préparation des doses à administrer (PDA) et en sécurisant le circuit du médicament (lieu de stockage, distribution);

- 
- § Assurant une gestion des évènements indésirables qui permette la déclaration, l'analyse et la détermination d'actions correctives ;
 - § Systématisant un temps de réunions des IDE et en augmentant le temps de transmission ;
 - § Proposant de manière systématique le recueil des directives anticipées, des souhaits de fin de vie et du nom de la personne de confiance ;
 - § Renforçant l'association de l'entourage à l'accompagnement de fin de vie (information du personnel sur les modalités, accueil des familles, aide aux soins de bien-être).

Impliquer davantage les résidents et les familles en :

- § Favorisant la participation des résidents dans certaines commissions telles que les commissions menus et loisirs ;
- § Communiquant davantage sur le Conseil de la Vie Sociale (CVS) et ses missions;
- § Proposant un espace privatif pour accueillir le résident et son entourage (amis, familles, enfants...);
- § Développant les moyens de communication numériques (ordinateur, webcam), pour favoriser les liens entre le résident et ses proches ;
- § Créant un temps d'écoute régulier par hameau, pour connaître les avis et/ou souhaits des résidents ;
- § Favorisant les modalités d'accompagnement au vote (vote par procuration ou en bureau de vote).

Renforcer la personnalisation de l'accompagnement en :

- § Mettant en œuvre les projets d'accompagnement personnalisés (PAP) pour chaque résident en respectant le processus défini d'élaboration et d'évaluation ;
- § Mettant en place les référents d'accompagnement ;
- § Renforçant le rôle des services transverses (cuisine, entretien, lingerie, maintenance) dans l'accompagnement des résidents ;
- § Evaluant de manière régulière les capacités des résidents afin d'adapter l'accompagnement à l'autonomie.



Optimiser le pilotage de l'établissement en :

- § Développant la communication externe (site Internet, blog, document de présentation succinct) ;
- § Renforçant la communication interne (documents d'information (professionnels, résidents, familles), affichage, plan de communication interne, site Internet, commission communication) ;
- § Renforçant et développant les partenariats ;
- § Utilisant un nouveau système d'information Aquisition prévue du nouveau logiciel ;
- § Optimisant la gestion des ressources humaines (entretiens annuels d'évaluation, fiches de tâches et de poste, intégration des nouveaux salariés, gestion des plannings, processus formation, enquête de satisfaction, encadrement des stagiaires...) ;
- § Améliorant le fonctionnement des IRP (mise en place d'un document unique de prévention, Développer la BDES - Base de Données Economiques et Sociales, convocations, registre des alertes CHSCT) ;
- § Optimisant la démarche santé et sécurité au travail (Document unique d'évaluation des risques, accompagnement de la souffrance au travail des salariés...).